

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU SICTOM DU SECTEUR DE CONDOM**

-- : - : - : --

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2019

-- : - : - : --

L'an deux mille dix neuf, le 10 janvier à 21 H 00, les membres du Comité Syndical du SICTOM du Secteur de Condom, dûment convoqués une deuxième fois le 26 décembre 2018, en application des dispositions des articles L.5211-1 et L.2121-17 du CGCT, suite à l'absence du quorum à l'assemblée générale du 13 décembre 2018 se sont réunis à la salle des fêtes de Bretagne d'Armagnac, sous la présidence de Monsieur Didier DUPRONT.

Étaient présents : MM MAZA. ETCHETO. MAZZOCCO. CAUSERO. CAHUZAC. CAPDEVILLE. GIRONDEAU. LABORDERE. FAUCHE. ESCAICH. CAMAZZOLA. SCARAVETTI. MONTELIEU. LENTIN. BENAC. SALOMEZ. CARPER. DUPRONT. ANTONIOLLI. LAGORS. AUGER. BOISON. DUTOUR. DONA. BERICHVILI. TOUHE-RUMEAU. PINSON. LALANNE. PHILIP.

Procurations : Mme ORTHOLAN à Mr CAUSERO ; Mr TOURNE à Mr DONA

Excusés : MM BOUE, MARTINEZ, BOURDIOL, LASSIS, GAIKOWSKI, DE SABATA, VAN ZUMMEREN, CARDONA, DUBRAC.

Secrétaire de séance : Mme MONTELIEU Marie-Josée

OBJET : MODIFICATION TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01/01/2019

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée :

- Le dernier tableau des effectifs adoptés le 21/02/2018 (délibération 2018-10)
- La mutation de la titulaire du poste d'ambassadrice du tri à TRIGONE et la vacance de l'emploi depuis le 01/09/2018.
- Le transfert de la compétence haut de déchèterie à TRIGONE à compter du 01/01/2019 et des emplois correspondants :
 - 4 responsables de déchèterie
 - 1 agent de déchèterie
- La vacance d'un emploi d'agent de collecte depuis le 12/10/2018, la prévision d'un départ en retraite pour invalidité d'un agent de collecte avec effet au 20/10/2018.
- La réorganisation des tournées et la mécanisation de celles-ci.

Monsieur le Président fait part à l'assemblée :

- de la saisine du CTP auprès du CDGFPT32 en date du 26/10/2018 et de son avis rendu le 27/11/2018

- de la mutation à compter du 1/02/2019 d'un titulaire d'un poste agent de collecte (agent de maîtrise).

Monsieur le Président

Vu l'exposé

Vu la loi modifiée n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le précédent tableau des emplois adopté par le Conseil Syndical par délibération du 21/02/2018

Monsieur le Président **PROPOSE** d'actualiser le tableau des effectifs du SICTOM du Secteur de Condom au 01 février 2019 comme ci-après :

EMPLOI	EFFECTIF	DURÉE HEBDOMADAIRE	FONCTIONS	CADRE D'EMPLOI POUVANT OCCUPER LES EMPLOIS
DIRECTEUR	1	35	Direction Administrative et Technique.	Attachés ou Rédacteurs
RESPONSABLE DU SERVICE TECHNIQUE DIRECTEUR ADJOINT	1	35	Encadrement des personnels techniques, Gestion du parc des véhicules, Commande fournitures et travaux, Suivi des programmes et chantiers et du stock.	Techniciens Territoriaux ou Agents de Maitrise Territoriaux
RESPONSABLE DU SERVICE COLLECTE ET NETTOYAGE	1	35	Gestion des collectes Encadrement des personnels de collecte, Gestion des plannings, Gestion des installations de collecte.	Agents de Maitrise Territoriaux
SECRÉTAIRE	1	35	Secrétariat de Direction, Comptabilité, Ressources Humaine, Préparation et suivi des instances, Accueil.	Adjoints Administratifs
AGENT DE MAINTENANCE DU MATERIEL	1	35	Entretien des véhicules et matériels, Polyvalence suivant la nécessité du service: collecte-lavage.	Agents de Maîtrise territoriaux ou Adjoints Techniques Territoriaux
AGENT D'ENTRETIEN ET LAVAGE	2	35	Entretien et lavage des équipements, Polyvalence suivant la nécessité du service: collecte-lavage.	Adjoints Techniques Territoriaux
AGENT DE COLLECTE (CHEF D'ÉQUIPE)	6	35	Enlèvement et collecte des déchets, Responsable de son équipe, Entretien, suivi et nettoyage du matériel de collecte, Assure la liaison avec la hiérarchie.	Agents de Maitrise Territoriaux ou Adjoints Techniques Territoriaux
AGENTS DE COLLECTE (ÉQUIPIER)	8	35	Enlèvement et collecte des déchets, Entretien, suivi et nettoyage du matériel de collecte.	Adjoints Techniques Territoriaux
AGENT D'ENTRETIEN DES LOCAUX	1	10	Entretien des bâtiments et équipements.	Adjoints Techniques Territoriaux
TOTAL	22	21TC - 1TNC		

Monsieur le Président

PROPOSE

de délibérer.

Le **Comité Syndical**, après en avoir délibéré :

A L'UNANIMITE

FIXE le nouveau tableau des effectifs comme présenté ci-dessus à compter du 01/02/2019.

Les crédits nécessaires à la rémunération des agents nommés dans les emplois créés et des charges sociales s'y rapportant sont inscrits au Budget Syndical aux chapitres prévus à cet effet.

Pour extrait certifié conforme,
Condom, le 29 janvier 2019
Pr le Président,
Le Vice-Président,

Georges CAUSERO


DU SECTEUR DE CONDOM

Cette délibération annule et remplace celle visée en sous-préfecture le 24/01/2019 portant sur le même objet.

Certifié exécutoire compte tenu

De la transmission en Sous-préfecture le : 31 JAN. 2019

Publication le : 31 JAN. 2019

